



Mevotech Limited Partnership (Mevotech)

***Rapport sur la Loi sur
l'esclavage moderne
(projet de loi S-211)
(Exercice 2025)***

I. Introduction

Respect de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

La Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement exige que les entreprises divulguent les mesures prises afin de prévenir et d'atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement. Mevotech est considérée comme une entité assujettie au projet de loi S-211 puisqu'elle exerce ses activités au Canada et satisfait aux critères de taille prévus par la Loi.

Alors que nous faisons le bilan de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, Mevotech est heureuse de présenter les mesures continues mises en œuvre afin de maintenir ces normes.

S'appuyant sur le travail de fond réalisé au cours de l'exercice précédent, Mevotech a maintenu son approche visant à identifier, prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants dans l'ensemble de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Les mesures décrites dans le présent rapport reflètent la poursuite des pratiques établies, les exigences de la Loi étant demeurées inchangées au cours de la période de référence de 2025.

Activités principales, structure et chaîne d'approvisionnement

Mevotech conçoit des pièces automobiles de rechange et s'approvisionne auprès de fabricants et de fournisseurs tiers établis aux États-Unis et à l'international. Mevotech ne fabrique pas directement de pièces automobiles.

Les produits provenant de fabricants tiers sont réceptionnés dans les entrepôts exploités par Mevotech, où ils sont gérés comme des stocks, conditionnés en produits finis de marque Mevotech, puis distribués aux principaux distributeurs de pièces automobiles.

Intégration des valeurs éthiques

Chez Mevotech, notre philosophie repose sur l'orientation client, la passion et la collaboration. Ces valeurs continuent de constituer le fondement de nos pratiques commerciales et de notre processus décisionnel. Nous demeurons fermement engagés envers une conduite éthique, en veillant à ce que nos activités soient conformes à ces valeurs fondamentales.

Au cœur de cet engagement se trouve notre volonté de respecter et de protéger les droits de la personne de chaque individu au sein de notre réseau, y compris les employés, les collègues et les travailleurs de la chaîne d'approvisionnement.

Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants

Mevotech demeure déterminée à prévenir et à réduire le travail forcé et le travail des enfants au sein de ses installations, de ses relations commerciales et de son réseau mondial de chaîne d'approvisionnement. Nous continuons de nous imposer des normes rigoureuses et attendons le même niveau d'engagement de la part de nos partenaires commerciaux et de nos fournisseurs.

Le présent rapport sera déposé auprès de Sécurité publique Canada et rendu public conformément à la Loi.

2. Mesures prises pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants

Des pratiques éthiques exemplaires : les mesures proactives de Mevotech contre le travail forcé et le travail des enfants

Leadership en matière de conformité et gouvernance

En 2023, Mevotech a entrepris une série de mesures proactives visant à prévenir et à atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Ces initiatives, dirigées par notre président-directeur général, Ezer Mevorach, en collaboration avec notre équipe de direction, témoignent de l'engagement indéfectible de Mevotech envers les normes les plus élevées en matière de droits de la personne.

En 2025, Mevotech a poursuivi la mise en œuvre de mesures de gouvernance et de surveillance destinées à prévenir et à atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans le cadre de ses activités et de sa chaîne d'approvisionnement. Ces efforts ont continué de bénéficier de l'appui de la direction et reflètent l'engagement continu de Mevotech envers la protection des droits de la personne.

Réaffirmation de notre engagement

En 2025, Mevotech a réaffirmé sa politique de tolérance zéro à l'égard du travail forcé et du travail des enfants. Cet engagement demeure profondément ancré dans notre culture d'entreprise et est renforcé par des initiatives internes de sensibilisation.

Notre formation sur l'esclavage moderne continue de sensibiliser les employés aux éléments suivants :

- Les exigences du projet de loi S-211
- La prévalence mondiale du travail forcé et du travail des enfants
- Les attentes de Mevotech en matière de conduite éthique et de signalement des préoccupations

Cette approche continue favorise la compréhension, la vigilance et la responsabilisation des employés à tous les niveaux de l'organisation.

Évaluation et gestion des risques

En 2025, Mevotech a poursuivi ses activités d'évaluation des risques liés à la chaîne d'approvisionnement en appliquant la même méthodologie que celle établie lors de son évaluation initiale. Les activités des fournisseurs ont été examinées à l'aide de critères de vulnérabilité fondés sur l'indice mondial de l'esclavage de Walk Free, une attention particulière étant accordée aux régions identifiées comme présentant un risque élevé.

Les produits provenant de régions à haut risque ont fait l'objet d'une évaluation plus approfondie à l'aide du *G20 Imports Codebook* et des codes du Système harmonisé afin de déterminer leur niveau d'exposition potentiel. À la suite de cette analyse, Mevotech n'a identifié aucun produit présentant un risque d'esclavage moderne selon les cadres d'évaluation applicables.



Ces activités confirment l'engagement continu de Mevotech envers l'identification proactive des risques et les pratiques d'approvisionnement responsables.

Mesures d'atténuation des risques

Mevotech a continué de se conformer aux principaux cadres réglementaires relatifs à l'atténuation des risques liés au travail forcé, notamment :

- La loi sur la prévention du travail forcé des Ouighours (UFLPA)
- Le Partenariat douanier et commercial contre le terrorisme (C-TPAT)

Les certifications de conformité des fournisseurs ont été renouvelées, et Mevotech a poursuivi sa collaboration avec ses fournisseurs afin de renforcer les attentes relatives aux pratiques de travail éthiques et aux droits de la personne. De plus, Mevotech s'est assurée que ses fournisseurs acceptent son Code de conduite des fournisseurs.

En maintenant ces contrôles et en renforçant la responsabilisation des fournisseurs, Mevotech favorise la transparence, la sécurité et l'intégrité dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

Programmes de formation et de sensibilisation

Mobilisation des employés

Les initiatives de formation liées à la sensibilisation à l'esclavage moderne se sont poursuivies tout au long de l'année 2025. Ces programmes sont conçus pour permettre aux employés de reconnaître et de signaler les risques potentiels liés au travail, renforçant ainsi l'engagement de Mevotech envers une conduite éthique et la conformité réglementaire.

Communication auprès des fournisseurs

Les efforts de communication auprès des fournisseurs se sont poursuivis en 2025 afin de promouvoir la compréhension de la législation applicable, notamment le projet de loi S-211 et l'UFLPA. Les équipes responsables des achats ont continué de communiquer les attentes de Mevotech et d'encourager les fournisseurs à respecter les normes d'approvisionnement éthique.

Code de conduite des fournisseurs

En 2025, Mevotech a finalisé l'élaboration de son Code de conduite des fournisseurs et l'a communiqué à ses fournisseurs actuels. Ce code formalise les attentes relatives aux droits du travail et aux droits de la personne, aux normes environnementales, à la santé et à la sécurité, ainsi qu'à la conduite éthique dans l'ensemble des relations avec les fournisseurs.

Progrès et défis

Établir des normes sectorielles : la gestion proactive des risques chez Mevotech Favoriser une amélioration continue

Grâce à une collaboration soutenue avec ses fournisseurs et à une surveillance continue des risques, Mevotech a réussi à réduire de façon durable son exposition globale aux risques dans l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement. L'utilisation constante d'outils reconnus d'évaluation des risques et l'engagement proactif auprès des fournisseurs ont renforcé la responsabilisation et la sensibilisation de ceux-ci.

Relever les défis

Mevotech reconnaît que certains défis persistent dans certaines régions en raison de facteurs tels que les limites des mécanismes locaux d'application de la loi et la complexité des ententes d'approvisionnement. Malgré ces défis, Mevotech demeure déterminée à gérer les risques par la transparence, la collaboration et des pratiques commerciales éthiques.

Évaluation de l'efficacité

Mevotech évalue l'efficacité de ses efforts au moyen de certifications continues de conformité des fournisseurs, de réévaluations périodiques des risques liés à la chaîne d'approvisionnement, du suivi des formations sur l'esclavage moderne complétées par les employés et d'audits internes de conformité visant à soutenir l'amélioration continue et l'alignement avec les exigences réglementaires.

Mesures correctives

Sur la base des mesures et des actions mises en œuvre par Mevotech afin d'évaluer et de gérer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants, aucun cas de travail forcé ni de travail des enfants n'a été identifié en 2025. Par conséquent, aucune mesure corrective n'a été nécessaire. Puisqu'aucun incident de travail forcé ni de travail des enfants n'a été relevé en 2025, Mevotech n'a pas eu à mettre en œuvre de mesures correctives, et aucune incidence sur les revenus des familles vulnérables n'a été constatée.

3. Engagements futurs

Objectifs à long terme

L'objectif à long terme de Mevotech est de maintenir une chaîne d'approvisionnement exempte de travail forcé et de travail des enfants. Cet objectif sera atteint grâce :

- à l'élaboration continue de politiques
- à des initiatives permanentes de formation et de sensibilisation
- à des évaluations régulières des risques liés aux fournisseurs ainsi qu'à leur suivi

En intégrant ces pratiques à ses activités, Mevotech vise à contribuer de manière significative à un approvisionnement éthique et à une conduite responsable des affaires.

Certification et approbation

Le conseil d'administration de Mevotech Limited Partnership a examiné et approuvé le contenu du présent rapport. Conformément aux exigences de la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, le conseil d'administration atteste que les renseignements contenus dans le présent rapport sont véridiques, exacts et complets à tous égards importants pour l'exercice visé.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Ezer Mevorach".

Ezer Mevorach

Président et chef de la direction et administrateur,
Mevotech LP, 28 mai 2026